virgule,

Les communes payeront la facture du transport scolaire (https://wort.lu/fr/luxembourg/les-communes-payeront-la-facture-du-transport-scolaire-6098ff23de135b9236a56c65)
Luxembourg (https://wort.lu/fr/luxembourg) 3 min. 11.05.2021 Cet article est archivé

Les communes payeront la facture du transport scolaire

Luxembourg (https://wort.lu/fr/luxembourg) 3 min. 11.05.2021 Cet article est archivé

La réforme du réseau RGTR [https://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-reseau-rgtr-passe-a-la-vitesse-superieure-5fb6b0cdde135b92368c0924], évoquée depuis 2016, aboutira à une situation inédite: l'exclusion des transports scolaires de son réseau régulier à partir de janvier 2022. Une mesure qui aura pour conséquence de faire peser une nouvelle charge sur le dos des communes. Et cela alors que le service était jusqu'à présent financé par l'Etat. Une situation loin de faire l'unanimité du côté des communes.

Fin avril, François Bausch (Déi Gréng) a annoncé dans une réponse parlementaire que la réforme du RGTR excluait les transports scolaires. En savez-vous plus sur l'application de cette mesure?

Emile Eicher (CSV), président du Syvicol - «Le ministère de la Mobilité a l'intention de scinder le système de transport en deux, pour pallier selon lui les goulots d'étranglement qui se forment à certains endroits du pays aux heures de pointe. L'objectif est notamment d'adapter les lignes de bus aux besoins des écoles et non pas à celui des gares. Cela devrait permettre aux élèves de ne plus arriver en retard en classe mais ces solutions sont très compliquées à mettre en place, en raison des nombreux cas particuliers.

C'est-à-dire, concrètement ?

«Il faut savoir qu'il y a de nombreuses situations différentes concernant les écoles au Luxembourg. Au nord du pays par exemple, l'Etat a construit des écoles centrales dans les années 1980 en promettant que la desserte scolaire serait toujours assurée. Il y a aussi les écoles européennes [https://www.wort.lu/fr/luxembourg/mersch-siege-d-une-nouvelle-ecole-europeenne-60508ecfde135b9236141006], dont les élèves doivent parfois traverser le pays pour assister aux cours. Dans certains cas de figure les compétences de l'Etat et celles de la commune se mélangent, ce qui peut être un vrai casse-tête.

WERBUNG

De plus, les communes vont devoir trouver elles-mêmes des compagnies de transport, des chauffeurs, ou même des bus. J'attends la fin de la semaine et les précisions du ministère pour savoir combien cela représente en termes de coût. On parle quand même de centaines d'enfants, qui doivent arriver en même temps à un endroit bien précis, et certaines petites communes n'ont pas les moyens de négocier. J'aimerais que l'Etat marchande pour elles.

Autrement dit, vous attendez que le ministère prenne en charge tous les aspects de cette réforme, des changements horaires au déploiement de nouvelles flottes de transport ?

«Il faut que le ministre de la Mobilité coordonne cette réforme et trouve une solution financière, même si l'Etat n'y est pas obligé dans les faits. Nous espérons qu'il favorisera les entreprises locales, car il est plus rassurant de connaître les chauffeurs qui transportent les enfants. Cela permet de résoudre les éventuels problèmes plus rapidement. Je suis confiant, mais l'Etat doit s'adapter aux réalités des communes.

D'autant que la mesure intervient alors que l'Etat a déjà annoncé que les communes devraient faire un effort en termes de logement [http://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-concours-actif-des-communes-attendu-sur-le-logement-60929fbfde135b9236bc9f1b] et payer davantage pour les services de secours [http://www.wort.lu/fr/luxembourg/des-secours-plus-rapides-mais-aussi-plus-chers-608a6f11de135b9236c58569]...

«Sans oublier l'enseignement musical, pour lequel un financement communal a été évoqué. Beaucoup de choses bougent et vont coûter très cher aux communes. Depuis octobre dernier nous travaillons sur de nouvelles formes de subventions. L'Etat attend de nous que nous investissions dans de grandes infrastructures, comme des stations d'épuration, des maisons-relais... mais il faut qu'il nous aide.

Au-delà de ces frais, il nous faut surtout revoir quelles sont les missions obligatoires et les missions facultatives des communes. Dans les faits elles sont de plus en plus mixtes, et pourtant nous fonctionnons toujours avec des plafonds qui datent de plus de 20 ans et qui n'ont toujours pas été réadaptés.»

Suivez-nous sur Facebook [https://www.facebook.com/wort.lu.fr], Twitter [https://twitter.com/Wort_FR] et abonnez-vous à notre newsletter [https://www.wort.lu/fr/newsletter] de 17h.

Restez informés

Inscrivez-vous à notre newsletter !

Notifications (https://wort.lu/fr/notifications) Newsletter (https://wort.lu/fr/newsletter)

Suivez-nous !

- [https://www.facebook.com/wort.lu.fr]
- [https://twitter.com/Wort_FR]
- [https://www.youtube.com/user/wortlu]
- [https://www.instagram.com/luxemburgerwortfr]
- [https://www.linkedin.com/company/saint-paul-luxembourg]